

beaucoup de chaleur, même si on s'en sert en partie pour chauffer. Ce serait un moyen de produire des aliments dans le Grand Nord. Nous devrions envisager certaines de ces méthodes de production agricole au nord du 60° parallèle. Au lieu de cela, que faisons-nous? Des camions parcourent parfois jusqu'à 5,000 milles pour transporter les denrées alimentaires au nord du 60°, mais leurs prix restent concurrentiels, tout simplement parce qu'il n'y a pas de concurrence. Les habitants du Grand nord sont bien obligés de payer le prix qu'on leur demande s'il veulent manger. Je ne prétends pas que l'on puisse produire tous les aliments nécessaires dans le Grand Nord, mais je crois qu'il y a des possibilités que nous n'exploitons plus comme nous l'avons fait.

Il y a une troisième raison qui justifie la création de Canagrex. Cette raison me touche personnellement, puisque le ministre qui siège au cabinet depuis longtemps a déjà utilisé cet argument car il savait qu'il pourrait convaincre ainsi ses collègues du cabinet de créer Canagrex. Depuis les dernières élections, les ministériels centralisent leur action autour d'un certain nombre de thèmes. L'un de ces thèmes, c'est l'investissement étranger. Cela n'apparaît peut-être pas dans le Programme énergétique national, mais chaque fois qu'un des ministres intervient pour dire que la canadianisation est en marche dans tel ou tel secteur, il déclenche une réaction immédiate et spontanée. Ils s'inclinent tous devant ce principe et affirment que c'est ce qu'ils veulent faire. C'est l'argument qu'a utilisé le ministre de l'Agriculture pour justifier la création de Canagrex. Il a signalé par exemple que 40 p. 100 de la production des conserveries du Canada était sous influence étrangère. J'imagine que cela veut dire que des capitaux étrangers y sont investis. Je conviens que l'industrie internationale de la conserverie est hautement intégrée, mais, selon moi, cela comporte certains avantages. Par exemple, une des conserveries géantes la société Cargill, de Minneapolis, n'a pas eu que des inconvénients pour le Canada. De fait, certains des investissements les plus avantageux effectués dans les Prairies ces dernières années provenaient de sociétés de ce genre. Elles ont construit des élévateurs à grande capacité. Les aurions-nous obtenus sans l'influence de ces sociétés? Aurions-nous pu acheminer nos récoltes spécialisées, les graines oléagineuses, par exemple, sans de tels investissements?

Ce sont des questions qui exigent une réponse. Ce que je veux signaler au ministre, c'est que l'investissement étranger fait obstacle à notre capacité de vendre sur les marchés internationaux. Par exemple, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), qui, soit dit en passant, est maintenant connu sous le nom de Lalonde d'Arabie, affirme qu'au cours de ses voyages il a constaté que nos échanges avec les États-Unis représentaient 70 p. 100 de l'ensemble de notre commerce et que cela devait changer. A son retour, il a affirmé que nous obtiendrions plus de pétrodollars si nous faisons affaire avec les pays du Moyen-Orient. Je voudrais donc demander au ministre si le gouvernement dont il

fait partie veut vraiment réduire les investissements étrangers ou s'il tient davantage à les diversifier.

**Une voix:** Il veut nationaliser.

**M. Epp:** Si le gouvernement veut favoriser les investissements des pays du Moyen-Orient, par exemple, au détriment des investissements américains, je ne vois pas comment on peut prétendre qu'il s'agit d'un programme de nationalisation ou de canadianisation.

Devant ses collègues du cabinet, le ministre a prétendu non seulement que nous avons besoin d'une société de vente à l'exportation, mais aussi que nous devons réduire le niveau des investissements étrangers dans l'industrie alimentaire du Canada. Si c'est vrai, et je suis d'accord là-dessus, pourquoi ne pas permettre à de nouvelles conserveries canadiennes de s'implanter dans ce secteur? Pourquoi pas? Pourquoi faut-il que ce soit le gouvernement?

Je voudrais donner un exemple au ministre. L'ancien gouvernement du Manitoba, et je veux parler du gouvernement qui a été au pouvoir de 1969 à 1977, avait établi plusieurs sociétés. L'une d'entre elles était la Morden Fine Foods, une petite conserverie de légumes de la vallée de la Pembina. Cette conserverie a perdu beaucoup d'argent. Entre 1977 et 1981, le dernier gouvernement a vendu la société. Je ne raconte pas cela pour dire que les contribuables manitobains ont laissé tomber la société. Nous l'avons vendue à perte. Je connais celui qui a acheté cette société. C'est un de mes amis. Il s'agit d'un petit exploitant d'une localité rurale du Manitoba. Savez-vous ce qu'il a fait avec cette société? Il l'a rendue rentable. Il a signé des contrats avec des agriculteurs de la région et, l'année dernière, cette société a produit plus que jamais auparavant. Il y a plus d'emplois de créés, plus de ventes de conclues, et surtout il y a eu la rentabilité et la stabilité. Voilà ce que je veux voir.

● (1540)

Je veux donner un autre exemple aux députés. Il y a une société fédérale de la Couronne actuellement en activité dans le domaine alimentaire et qui s'appelle l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce ou l'OCPED. Son inefficacité est légendaire.

**M. Miller:** Parlez-en aux pêcheurs.

**M. Epp:** Je ne m'en suis pas privé. Je vais dire aux députés ce qu'ils en pensent, si on m'accorde une demi-minute. Qu'est-ce que le gouvernement a commencé par faire? Il a construit un énorme bâtiment. Où? Le député qui représentait alors St-Boniface a eu sa récompense à l'autre endroit, en tout cas le gouvernement a construit l'usine au beau milieu des Prairies, de façon que le poisson ait les plus grandes distances possibles à parcourir. Première chose. Il y a eu un excédent.

**M. Whelan:** Pourquoi l'a-t-on construit là?

**M. Epp:** Laissez-moi finir.